



Madame la Présidente
Monsieur le Président

Villers-lès-Nancy, le lundi 13 octobre 2025

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir **assister, au nom de votre club ou de vous faire représenter par un délégué de votre choix licencié(e) d'un club à l'assemblée générale du** District Meurthe-et-Moselle de Football qui se tiendra le :

Vendredi 31 octobre 2025

**Salle François Curel
57 rue du commerce
54240 JOEUF**

L'ordre du jour est le suivant :

18 h 30 - Accueil des participants
19 h 00 - Ouverture de l'assemblée générale ordinaire

- Allocution du Président Didier LECOANET
- Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 07 juin 2025
- Rapport moral de la saison 2024/2025
- Bilan Financier 2024/2025
- Présentation du rapport du commissaire aux comptes
- Affectation du résultat du dernier exercice 2024/2025 aux fonds propres

Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire

- Projet de changement de siège (autorisation de vente du siège actuel et achat du nouveau siège)
- Election d'un membre au comité de direction
- Election des représentants du District aux AG de la FFF, de la LFA et de la LGEF

Clôture de l'assemblée générale extraordinaire

- Intervention des personnalités
- Buffet dinatoire

Si vous vous faites représenter, **le pouvoir ci-joint devra être rempli et signé** pour donner qualité au représentant de votre club. Il ne pourra **être utilisé que par une personne munie de la licence "dirigeant" en cours de validité.**

Rappel : un club qui ne peut pas se déplacer à l'assemblée générale doit OBLIGATOIREMENT contacter un autre club susceptible de s'y rendre et lui donner le pouvoir. Les pouvoirs adressés au District Meurthe-et-Moselle de Football ne sont plus valables et seront immédiatement retournés par courriel.

Nous vous rappelons que tout club doit être présent ou représenté sous peine d'une amende prévue au statut financier.

**Secrétaire Général
Rémi WAGNER**

District Meurthe-et-Moselle de Football
15 Boulevard Maréchal Foch 54600 Villers-lès-Nancy
03.83.50.41.80